

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 675

Artikel: Calendrier : déchets radioactifs : l'horizon 1995
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024835>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Déchets radioactifs: l'horizon 1995

Calendrier des travaux publié par la Coopérative nationale pour l'entreposage des déchets radioactifs (Cedra) à l'occasion de la mise au net de la liste des sites dans lesquels des travaux de sondage géologiques devront être menés. Pour les régions de «première priorité» — Bois de la Glaive (Ollon, VD), Oberbauenstock (UR) et Piz Pian Grand (GR) — on commencera en 1983 par «l'élaboration et la présentation de requêtes de sondages»; en 1985-1987, une fois obtenues les autorisations relatives aux requêtes de sondage, on passera à la réalisation des travaux de sondage; en 1987, on «évaluera» les résultats de ces travaux de sondage, on sélectionnera le site le plus «approprié», on mettra au point un «projet général» et on présentera la requête d'autorisation générale pour le dépôt de stockage final (déchets faiblement et moyennement radioactifs); et à partir de 1987: procédure d'autorisation générale, pour aboutir, en 1991, au début de la construction du dépôt, puis à sa mise en service prévue pour 1995... Quant à la date de 1985, à laquelle, selon le contrat passé entre le Conseil fédéral et la Cedra, la garantie du stockage devrait être au moins établie, c'est tout juste si on s'en souvient encore.

Les voies de la CEDRA sont impénétrables

La CEDRA (Coopérative etc...) informe beaucoup ces temps: deux numéros de leur très léger bulletin, une conférence de presse et quelques feuilles aux communes. C'est qu'elle vient de tirer, de son sac à malices, les noms des trois malheureuses communes qui sont prioritairement dans son collimateur pour un dépôt de déchets faiblement et moyennement radioactifs. Ceux que, pour l'instant, on balance dans l'Atlantique. Malgré toute cette

information, les voies de la CEDRA restent impénétrables. Mais, comme disait je ne sais plus qui, il ne faut pas confondre ce qui est hermétique avec ce qui est creux.

Essayons tout de même d'y voir clair. «Le critère le plus important pour la sélection des régions de sondage est constitué par le degré de sécurité offert par la formation géologique concernée» (bulletin de la CEDRA, numéro spécial de mars 1983). Première conclusion à tirer de ces précautions: ou bien on immerge en mer de fines saloperies sans trop se soucier de leur devenir, ou bien on ajoutera aux déchets actuellement immergés quelques déchets particulièrement vicieux dont il faudra se méfier lorsqu'ils sont stockés sur terre. On attend la réponse.

Pourquoi Ollon?

«Nous avons été surpris par la qualité géologique du bois de la Glaive» (M. Issler, cité par «24 Heures» lors de sa conférence de presse). Suivent, dans le même article, quelques précisions qui ne sont pas des citations. L'anhydrite (du bois de la Glaive) se révèle très pur et la couverture y est plus étanche qu'on ne l'espérait. Voilà des données nouvelles, mais on aimerait savoir d'où elles viennent, parce que, effectivement, vu les conditions ambiantes, il y avait quelques raisons de se méfier de ces roches.

Et puis, jusqu'à maintenant, on ne savait rien des conditions hydrologiques. Or, la CEDRA ne possède pas, à notre connaissance, de travaux en profondeur. Ils doivent donc avoir un mage, un sorcier, un devin. Et puisqu'ils savent que la roche est si pure et la couverture si étanche, on se demande bien pourquoi ils ne commencent pas tout de suite la construction du dépôt. A quoi bon faire des galeries de reconnaissance? La CEDRA dilapide les fonds qui lui sont confiés, non?

Il faut dire que leur devin semble s'être un peu planté. C'est à propos des forages exécutés dans le nord-ouest du pays pour le stockage des déchets hautement radioactifs. Le devin avait donc prévu un beau socle granitique et tout le monde avait pu voir à la TV les belles coupes géologiques établies par lui et commentées par M. Rometsch (enregis-

trement à disposition pour qui voudrait se rafraîchir la mémoire). Mais, sous la pression des milieux scientifiques de surveillance, la CEDRA a été tenue d'entreprendre une étude sismique, étude qui aurait dû être faite bien avant, de manière à implanter judicieusement les forages. Apparemment, les résultats de cette étude sont maintenant connus de certains, parce que, dans son bulletin de mars, et avec moult circonlocutions, la CEDRA nous apprend que peut-être bien, il faudra attendre, ce n'est pas certain, mais il se pourrait, bref: sous le forage N° 2, actuellement en cours, le socle ne serait pas granitique, mais argileux. L'étude sismique prévoit 700 mètres de ces sédiments avant d'arriver au granit et il ne serait pas surprenant d'y rencontrer du gaz naturel! Ça serait la meilleure! On vous a dit et répété que la géologie était une discipline délicate, mais manipulée par des touristes, ça peut donner quelque chose...

Monsieur le conseiller d'Etat Marcel Blanc déclarait, dans «24 Heures», que, quant à lui, ça ne le dérangerait pas d'habiter à côté d'un de ces dépôts. Ce Monsieur, qui était sauf erreur agriculteur, doit posséder un domaine et je trouve son offre extrêmement claire: qu'attend la CEDRA? **M. B.**

EN BREF

Visite d'une vingtaine d'étudiants en HEC lausannoise au siège de la SBS à Genève (compte rendu dans le dernier bulletin d'«informations», de «relations» et de «contacts» des HEC). Exposés didactiques, repas, film, journée dans la grande tradition. Avec l'inévitable moment des questions. Par exemple: «L'armée est-elle un critère de sélection des candidats (à l'embauche)?» Réponse du directeur du personnel: «Je reste neutre face à toute candidature ayant fait son service militaire.» (sic) Les grandes traditions se perdent-elles à ce point-là? Qu'on se rassure: pas tant que ça. Une des questions suivantes: «Quelles sont les chances d'une femme d'être embauchée?» Réponse: «Faibles, néanmoins nous venons de fêter notre première directrice.» Ouf, on a eu chaud.